

## La FAO et l'OMC renforcent leur coopération

La FAO et l'OMC ont convenu, le 2 novembre, de renforcer leur coopération en matière de commerce international des denrées alimentaires et de sécurité alimentaire en vue d'améliorer à la fois la nutrition et l'accès des petits producteurs aux marchés agricoles internationaux.

« Nous sommes heureux d'assurer un commerce équitable pour les produits agricoles et alimentaires grâce au renforcement de la coopération FAO-OMC », a déclaré José Graziano da Silva, directeur général de la FAO, en présence de son homologue de l'OMC, Roberto Azevêdo, lors de la visite de ce dernier au siège de l'agence alimentaire de l'ONU, à Rome (Italie).

« D'une part, le commerce semble devoir jouer un rôle de plus en plus important en réponse à la demande croissante des pays à déficit vivrier. D'autre part, une plus grande ouverture des échanges pourrait affecter la capacité des populations locales à produire leur propre nourriture », a ajouté le directeur général de la FAO, cité dans un communiqué de son organisation.

M. Graziano da Silva a averti que l'absence d'une solution équilibrée sur les questions relatives à la production et au commerce des produits agricoles pourrait compromettre le récent objectif de développement durable de la communauté internationale relatif à l'éradication de la faim dans le monde.

Pour sa part, M. Azevêdo a souligné que l'OMC cherchait « à faire en sorte que le système commercial mondial fonctionne pour tous et qu'il soit juste et équilibré », de manière « à soutenir la croissance et le développement et à permettre aux gens d'accéder aux biens et services dont ils ont besoin » et notamment la nourriture.

« Quand je visite les pays en développement, spécialement en Afrique (...), les hommes d'affaires me parlent des difficultés qu'ils rencontrent en ce qui a trait au respect des normes requises », a déclaré le directeur général de l'OMC, ajoutant qu'il était essentiel de renforcer les compétences des producteurs dans les pays en développement, un domaine de travail où son organisation et la FAO s'emploient dans le cadre de leur collaboration.

### L'agriculture au menu de la prochaine conférence de l'OMC

M. Azevêdo a ensuite évoqué la [10<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC](#) qui se tiendra du 15 au 18 décembre 2015 à Nairobi (Kenya) et au cours de laquelle le rôle de l'agriculture - en particulier dans le développement et l'amélioration des niveaux de vie dans les pays les moins avancés - figurera en bonne place dans l'ordre du jour.

Autres thèmes de discussion à Nairobi : les restrictions commerciales sur les importations, notamment l'abaissement des droits de douane, la réduction des

subventions agricoles internes et les « distorsions que ces programmes produisent », ainsi que la nécessité d'éliminer les subventions à l'exportation, a indiqué M. Azevêdo.

Le directeur général de l'OMC a exprimé l'espoir qu'un accord sera atteint à Nairobi sur la question des subventions à l'exportation. Cela marquerait « une percée très importante », et serait particulièrement important pour les pays en développement et les pays les moins avancés.

### **Coopération renforcée**

MM. Graziano da Silva et Azevêdo ont souligné de concert que la coopération entre la FAO et l'OMC était en plein épanouissement et qu'elle englobait notamment une collaboration plus étroite en matière de commerce et de sécurité alimentaire. A cet égard, les deux organisations diffuseront en 2016 une publication conjointe qui traitera des mesures sanitaires et phytosanitaires pour limiter la propagation des maladies animales et végétales dans le transport commercial des produits agricoles.

« L'Accord de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires stipule que le *Codex alimentarius* FAO/OMS ainsi que la Convention internationale sur la protection des végétaux de la FAO sont les organisations normatives dans ces domaines », a souligné M. Azevêdo.

Les autres domaines où les deux organisations s'emploient à renforcer leur collaboration comprennent le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC), les initiatives de développement des compétences pour aider les pays dans la mise en œuvre du *Codex alimentarius* qui élabore des normes alimentaires internationales harmonisées pour protéger la santé des consommateurs et promouvoir des pratiques loyales en matière de commerce alimentaire, ainsi que l'assistance aux pays en vue de faciliter le commerce des aliments sains et nutritifs.

Source: [www.lafranceagricole.fr/03/11/2015](http://www.lafranceagricole.fr/03/11/2015)